

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة الصناعة و المناجم

الوكالة الوطنية للنشاطات المنجمية

AGENCE NATIONALE DES ACTIVITES MINIERES



Avis aux opérateurs miniers

L'Agence Nationale des Activités Minières (ANAM) informe l'ensemble des opérateurs miniers intéressés par l'appel d'offres national n°01/ANAM/2020 pour l'adjudication de 21 permis miniers pour exploration minière, que suite à la situation que traverse notre pays actuellement à cause du virus covid-19 et en application des directives de Monsieur le Président de la République, le data room ainsi que la vente des cahiers des charges ont été gelés.

La vente des cahiers des charges et l'ouverture des plis seront fixés à une date ultérieure. Ainsi, tous les cahiers des charges qui ont été déjà retirés, resteront valables jusqu'à la nouvelle date d'ouverture des plis.

L'ANAM s'excuse auprès de ces opérateurs et tout changement à la situation sera apporté par voie de publication dans les quotidiens nationaux ainsi que dans le site web de l'Agence.